

CHARTRE DE LA SAISON BLEUE

- Considérant les 3000 ans d'histoire maritime qui ont fait des Phéniciens puis des Carthaginois l'un des plus grands peuples de la mer du monde ;
- Considérant cet exceptionnel patrimoine qui inscrit aujourd'hui les 1300 kilomètres du littoral tunisien, ses ports, ses plages et ses îles au cœur de la Méditerranée comme à la pointe la plus septentrionale du continent africain ;
- Considérant cette façade littorale qui ouvre, depuis toujours, la Tunisie au monde et le monde à la Tunisie et qui favorise le commerce, l'activité touristique, la culture, l'échange au sens le plus large, la mobilité ;
- Considérant le rôle géostratégique de la Tunisie sur le canal de Sicile, à 150 kilomètres de l'Europe, aux confins des bassins oriental et occidental de la Méditerranée ; considérant les enjeux et défis majeurs actuels du commerce et du transport maritimes pour la Tunisie ;
- Considérant les 8 millions de citoyens tunisiens vivant et travaillant à proximité du littoral et les 8 millions de touristes qui chaque année visitent la côte tunisienne ; soucieux de la qualité de la rencontre entre habitants et visiteurs ;
- Considérant la contribution de l'économie bleue en Tunisie, représentant 12% du PIB et génératrice de plus de 600.000 emplois directs, qu'elle agisse à travers le transport et le commerce maritimes, la pêche et l'aquaculture, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, le nautisme, la recherche scientifique, la culture... ;
- Considérant cependant la vulnérabilité d'un patrimoine naturel, fragilisé par la pression démographique, le changement climatique, l'érosion marine, l'élévation du niveau marin, les pollutions industrielles les plus diverses et le comportement humain ;





JE M'ENGAGE

-À aider à la conscience auprès de tous de la valeur économique, environnementale, culturelle et esthétique de la façade maritime tunisienne; de l'importance de la faune et de la flore, des écosystèmes littoraux;

-À veiller, là où je le pourrais, au respect de ce littoral, des aires maritimes côtières protégées, de la pêche responsable et de la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité, de la qualité des eaux et de la propreté des plages mais également de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ;

-À favoriser autant que de besoin la protection du milieu marin, la conservation des traditions culturelles du littoral, de l'artisanat, des techniques anciennes de pêche comme de l'habitat traditionnel, des sites archéologiques, des fêtes et festivals ;

-À prendre toutes les initiatives, pour éveiller la conscience de la ressource comme de la fragilité maritime auprès de toutes celles et tous ceux qui vivent ou séjournent sur le littoral tunisien ;

-À contribuer à l'échelle associative, entrepreneuriale, scientifique, économique, éducative, culturelle sur le plan national comme international, à la protection de la planète Mer.





LA SAISON
B L E U E

